



*Commune de Montaud*

*Le Village – 38210 Montaud*

Règlement pour participation financière de la commune de Montaud  
aux activités des enfants de la commune

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018

Approuvé par le conseil municipal Montaud  
Le 02 octobre 2018

Mairie : 04.76.93.65.79 - site : [www.montaud.fr](http://www.montaud.fr)

## 1. Objectifs

L'objectif de la commune de Montaud est de répondre à une demande des familles de la commune :

- Pour une participation aux activités sportives et culturelles dispensées par une association, montaudine ou autre ;
- Pour les gardes du mercredi et des vacances scolaires. La commune ne disposant pas de structure d'accueil, elle propose d'aider financièrement les familles pour leur permettre un accès plus facile aux structures extérieures.

## 2. Conditions générales

- Sont concernés les enfants de Montaud dont l'un au moins des parents est contribuable sur la commune de Montaud en résidence principale.
- Utiliser les services d'une association possédant un numéro DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale),
- Ne pas bénéficier d'autres aides (Comité d'entreprise, C.A.F., etc.) pour cette activité,
- L'âge de l'enfant sera considéré dans l'année scolaire du 1<sup>er</sup> septembre.
- L'aide apportée le sera par enfant et par année scolaire, à partir de la rentrée scolaire. Seules les activités commencées après le 1<sup>er</sup> septembre seront prises en compte

## 3. Pièces à fournir

A l'inscription, fournir soit sur papier, soit par email mairie :

- Si allocataire C.A.F., une attestation de Quotient Familial
  - en cours de validité au 1<sup>er</sup> septembre pour les nouveaux inscrits,
  - en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier pour tous, chaque année, avant le 20 janvier,
  - en cas de modification en cours d'année scolaire.
- Si non allocataire C.A.F. :
  - Fiche d'imposition de l'année N-1,
  - Le livret de famille pour calculer le nombre de part.
- Pour tous :
  - Justificatif de situations (livret de famille ou extrait de naissance des enfants),
  - En vue du versement, factures acquittées et présentant le détail des activités (période ou jours), accompagnées du formulaire à compléter (en annexe) et aussi disponible en mairie,
  - Un RIB.

En l'absence d'information sur les ressources, aucune aide ne pourra être accordée.

## 4. Les activités sportives et culturelles à l'année

Sont concernés les enfants de Montaud de 3 à 16 ans.

L'aide est accordée pour les activités sportives et culturelles se déroulant dans l'année scolaire.

L'aide sera limitée à deux activités dans l'année scolaire.

L'aide sera apportée suivant le tableau ci-dessous :

Quotient familial	Montant annuel de l'aide par enfant
0 à 800 €	90 €
De 800 € à 1 200 €	50 €
> 1 200 €	0 €

## 5. Les activités du mercredi et des vacances scolaires

Sont concernés les enfants de Montaud de 3 à 11 ans.

L'aide est accordée pour des activités à la journée sans hébergement, le mercredi ou pendant les vacances scolaires. La facture devra présenter des tarifs spécifiques pour les extérieurs à la commune où l'organisme est implanté et auxquels sont soumis les enfants de Montaud.

La dépense journalière prise en compte pour le calcul de l'aide sera plafonnée à **32€** par enfant. Par exemple si la dépense est de 35€, la somme prise en compte pour le calcul sera limitée à **32€**.

L'aide sera apportée suivant le tableau ci-dessous :

Quotient familial	Pourcentage de prise en charge
0 à 800 €	45%
De 800 € à 1 200 €	25%
> 1 200 €	18%

Les remboursements seront effectués au mieux trimestriellement.

## 6. Les engagements du bénéficiaire

En acceptant l'aide, le bénéficiaire et sa famille certifient l'exactitude des informations fournies. Toute fraude avérée est susceptible d'entraîner des poursuites et une saisine du Trésor Public, ainsi que l'exclusion du bénéficiaire des autres dispositifs d'aide mis en place par la commune de Montaud.

## 7. Durée de validité

La révision de ce règlement pourra être effectuée en juin de chaque année pour effet au 1<sup>er</sup> septembre suivant.

## **Demande d'aide pour activités des enfants de Montaud**



Date :  
Nom et prénom de l'enfant :  
Nom et prénom du parent demandeur :  
Qualité :  
Adresse :

Année Scolaire :  
Nom de l'organisme :  
Adresse de l'organisme :  
Numéro DDCS :  
Date de la facture :

Le demandeur signataire atteste sur l'honneur ne pas bénéficier d'autres aides.

Signature du demandeur

## **Demande d'aide pour activités des enfants de Montaud**



Date :  
Nom et prénom de l'enfant :  
Nom et prénom du parent demandeur :  
Qualité :  
Adresse :

Année scolaire :  
Nom de l'organisme :  
Adresse de l'organisme :  
Numéro DDCS :  
Date de la facture :

Le demandeur signataire atteste sur l'honneur ne pas bénéficier d'autres aides.

Signature du demandeur